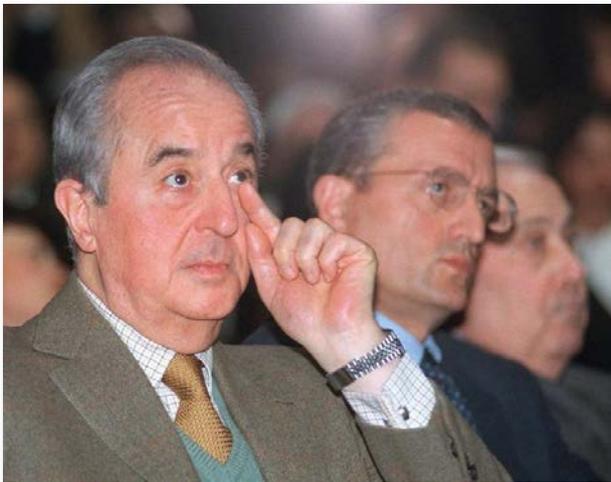




## Karachi : pour le parquet, c'est à la CJR d'enquêter sur Balladur et Léotard

**L**e parquet de Paris estime que la poursuite des investigations sur Édouard Balladur et François Léotard dans l'affaire Karachi est désormais du ressort de la Cour de justice de la République (CJR) qui devrait être saisie de leur cas. Les juges Roger Le Loire et Renaud van Ruymbeke, en charge du volet financier de l'affaire Karachi, avaient sollicité le 16 décembre l'avis du procureur de la République François Molins sur la compétence de la CJR.



L'ancien Premier ministre Édouard Balladur et François Léotard, en 1995  
(Photo Joel Saget. AFP)

Enquêtant sur le financement de la campagne présidentielle d'Édouard Balladur en 1995, ils devraient prochainement délivrer une ordonnance d'incompétence concernant l'ex-Premier ministre et son ministre de la Défense et transmettre leur dossier à la CJR, seule instance habilitée à juger des membres du gouvernement pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions.

*« Pour le parquet, au vu des éléments jusqu'alors recueillis dans le cadre de l'information judiciaire et des dispositions de la Constitution relatives à la responsabilité pénale des membres du gouvernement, la poursuite des investigations aux fins de déterminer les faits qui pourraient aboutir à la mise en cause pénale d'Édouard Balladur et François Léotard devra se dérouler devant la CJR, ces faits ayant été commis dans l'exercice de leurs fonctions gouvernementales »,* explique une source judiciaire.

Il n'est pas fait mention du cas de Nicolas Sarkozy, alors ministre du Budget, dont le nom apparaît dans le dossier, mais pour qui, selon des sources proches du dossier, il n'existe pas, en l'état, d'éléments susceptibles de conduire à une mise en cause.

Les juges, qui enquêtent depuis trois ans, suivent deux pistes: d'un côté, celle du détournement de commissions sur des contrats d'armement avec le Pakistan et l'Arabie Saoudite, de l'autre, celle d'un financement occulte de cette même campagne via les fonds secrets de Matignon.

Pour le premier aspect, ils ont mis en examen plusieurs personnes, notamment les intermédiaires Ziad Takieddine et Abdulrahmane el-Assir, et des membres de l'entourage d'Édouard Balladur comme Nicolas Bazire, Thierry Gaubert et Renaud Donnedieu de Vabres. Conseiller de François Léotard, ce dernier est soupçonné d'avoir imposé Ziad Takieddine et Abdulrahmane el-Assir dans les négociations.

## « Affaire d'Etat considerable »

L'attentat de Karachi (Pakistan), qui a coûté la vie le 8 mai 2002 à 15 personnes dont 11 ouvriers français de la direction des constructions navales (DCN), est l'objet d'une enquête distincte du juge antiterroriste Marc Trevidic.

La thèse d'un attentat islamiste avait longtemps été privilégiée, avant que le magistrat ne réoriente l'enquête en 2009 vers l'hypothèse de représailles à l'arrêt du versement de commissions liées au contrat avec le Pakistan.

L'avis du parquet est « *une avancée très importante* », a réagi l'avocat de victimes de l'attentat de Karachi, Olivier Morice, dont une plainte avait lancé l'affaire. « *Nous sommes en présence d'une affaire d'Etat considerable puisque l'ancien Premier ministre pourrait répondre avec François Léotard devant la Cour de justice de la République* », a-t-il ajouté. « *C'est un avis qui épouse exactement les charges apparues dans le dossier* », a déclaré sa consoeur **Marie Dosé**. « *L'affaire Karachi n'est pas l'affaire Sarkozy, mais il devra être entendu à un moment ou à un autre par la Cour de justice de la République, en qualité de témoin assisté* », a-t-elle jugé.

Dans le cadre de l'enquête, François Léotard a été visé par plusieurs perquisitions, les juges s'intéressant notamment à des travaux réalisés dans sa villa de Fréjus. Quant à Edouard Balladur, il a affirmé que sa campagne avait été « financée dans le respect des règles en vigueur », relevant que ses comptes avaient été validés par le Conseil constitutionnel. Au cours de leurs investigations, les juges se sont intéressés au financement de l'acquisition de sa villa de Deauville (Calvados). M<sup>es</sup> Dosé et Morice ont regretté que la promesse de campagne de François Hollande de supprimer la CJR n'ait pas été réalisée. □